



COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIERES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 mai 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 28
Présents : 19 puis 20
Représentés : 5
Absents : 9 puis 8

L'an deux mille seize, le 24 mai et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 18 mai, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Patrice ANSOUD, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Thierry BRENOT, M. Alain CAMPION, Mme Nathalie CASU, Mme Patricia CHMARA, Mme Marie-Claude DAMOUR, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Gilbert GROS, M. Robert LAGRANGE, M. Raphaël LAMURE (à partir de 21h30 et du point n°4), M. Guy MORILLON, M. Jean-Claude MOURREGOT, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, Mme Marielle THOMAS, M. Nicolas ZIELINSKI,

Étaient absents : M. Bernard ALBAN (pouvoir à M. PROST), Mme Bernadette DAGONNET (pouvoir à M. CAMPION), Mme Virginie GENOUILHAC, M. Vincent GELAS (pouvoir à M. MOURREGOT), M. Raphaël LAMURE (jusqu'à 21h30), Mme Irène LECLERC (pouvoir à M. BRENOT), M. Jean-Michel LUX, M. Richard SCHNEIDER (pouvoir à Mme BISIGNANO), M. Jérôme VENET,

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CASU

N°2016/05/24/01- PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES VAL DE SAONE CHALARONNE ET MONTMERLE 3 RIVIERES

EMET un avis favorable sur le projet de fusion de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières avec la Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne,

DECIDE de proposer à Monsieur le Préfet le nom de « Communauté de Communes Val de Saône Centre » comme dénomination du futur groupement,

DECIDE de proposer à Monsieur le Préfet d'établir le siège du nouvel EPCI sur la commune de Montceaux, à l'adresse suivante : Parc Visiosport – Le Grand Rivolet – 166, route de Francheleins – 01090 MONTCEAUX,

DECIDE d'appliquer la répartition de droit commun pour la détermination du nombre de sièges par commune, conformément aux dispositions des II et III de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

N°2016/05/24/02- PROJET DE MODIFICATION DU PERIMETRE DU SMIDOM DE THOISSEY

EMET un avis favorable sur le projet de modification du périmètre du SMIDOM de Thoissey,

N°2016/05/24/03-Modification des Statuts de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières

SOLLICITE la modification des compétences et statuts de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières par modification de l'article 7-2, en apportant la précision relative à la durée des exceptions portant sur la Zone d'activités et les ateliers relais de la commune de Chaleins valables jusqu'au 31/12/2016, dans les rubriques suivantes :

- 1°Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique d'intérêt communautaire.
- 3°Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

SOLLICITE la modification des compétences et statuts de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières par modification de l'article 9, en apportant le complément suivant :

Autres compétences

2^oTransport des collégiens résidant à moins de 3 km du collège de Montceaux organisé en coordination avec le service gérant le transport scolaire à plus de 3 km et par délégation de l'autorité organisatrice compétente.

APPROUVE la modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières selon la rédaction jointe en annexe de la présente délibération,

ET PRECISE que cette délibération sera notifiée à l'ensemble des communes membres de la CCM3R et transmise à M. le Préfet de l'Ain.

N°2016/05/24/04- Convention de mise à disposition du complexe sportif Visiosport au collège de Montceaux

AUTORISE la signature de la convention de mise à disposition des équipements sportifs et des espaces extérieurs du complexe Visiosport au collège de Montceaux,

N°2016/05/24/05 – Autorisation de signer un avenant aux lots n°2, 3 et 4 des marchés de travaux des Gîtes de la Calonne

AUTORISE le Président à signer les avenants aux lots n°2, 3 et 4 du marché de travaux, ci-après précisés :

N° du lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT initial HT	MONTANT avenant HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
02	TERRASSEMENTS GENERAUX / VRD / ESPACES VERTS	EGCA SARL	143 093.51 €	4 518.40 €	147 611.91€	+3.16%
03	GROS OEUVRE	Rhône-Alpes Extérieur (RAE) SARL	235 622.00 €	8 880.61 €	244 502.61€	+3.77%
04	CHARPENTE BOIS / COUVERTURE / ZINGUERIE / BARDAGE / ETANCHEITE	HORN WILLIAM	122 832.71 €	810.00 €	123 642.71€	+0.66%

N°2016/05/24/06 –Alimentation électrique des Gîtes de la Calonne

APPROUVE le plan de financement de cette opération.

N°2016/05/24/07 – Tarif de la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) du collège

FIXE le tarif de la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif à appliquer au collège à 1.85 € le m², soit, pour une superficie de 7 000 m², un montant de 12 950 €.

PRECISE que le montant de la participation due au titre des 5 logements de fonction est de 15 000 €.

N°2016/05/24/08 – Signature d'une convention de servitude de tréfonds pour autoriser le passage en terrain privé de canalisation d'eaux usées

AUTORISE M. le Président à signer la convention de servitude portant sur la parcelle D 64 à Montceaux et à confier les formalités d'enregistrement de ladite convention à la diligence du notaire habituel de la Communauté de Communes.

PRECISE qu'aucune indemnité n'a été convenue entre les parties.

N°2016/05/24/09 – Convention avec le Conseil Départemental pour l'aménagement de cheminements doux

VALIDE les projets de cheminements doux proposés par la commission développement durable,

AUTORISE le Président à signer une convention avec le Conseil Départemental de l'Ain pour les aménagements à réaliser sur la RD 933 et la RD 88.

N°2016/05/24/10 – Projet d'extension de l'EPORA à l'ensemble du territoire Rhône-Alpes

DECIDE

- ✓ de refuser catégoriquement toute idée d'extension de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du Département de l'Ain.
- ✓ de refuser tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du Département au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus que l'outil local.
- ✓ de respecter les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.

- ✓ d'affirmer que l'EPF de l'Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales, des politiques locales tout en accompagnement des politiques d'Etat.
- ✓ d'inviter chaleureusement Madame Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, à venir découvrir les actions menées par l'ensemble des acteurs locaux permettant la mobilisation du foncier en faveur de la création de logements en mixité sociale sur l'ensemble du territoire du Département de l'Ain.

N°2016/05/24/11 – Création d'un poste contractuel d'agent technique pour accroissement temporaire d'activités

CREE un emploi d'agent technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité, à temps non complet, pour assurer des missions polyvalentes d'entretien courant et de travaux divers, à compter du 1^{er} septembre 2016 (durée maximale d'1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs),

DECIDE que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques de 2^{nde} classe,

ET HABILITE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2016/05/24/12- COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2016/04 – Entretien des espaces verts (lot 1) - MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICES

Considérant l'offre de l'entreprise MECHAIN – 596 route de Bel Air – 69830 ST GEORGES DE RENEINS (lot 1)

Un marché public de prestation de services est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et l'entreprise MECHAIN – 596 route de Bel Air – 69830 ST GEORGES DE RENEINS pour l'entretien des espaces verts sur différents espaces communautaires (saison 2016, lot n°1).

Le contrat prend effet pour l'année 2016.

Le montant annuel du marché s'élève à la somme de 15 984 € HT, soit 19 180,80 € TTC.

Les prestations seront réglées sur la base des prix indiqués dans le bordereau des prix et appliqués aux quantités réellement exécutées.

N°2016/05 – Entretien des espaces verts (lot 2 – Elagage) - MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICES

Considérant l'offre de la société Techni Agri CARTILLIER – 782, rue des Charmes – 01090 GUEREINS (lot 2),

Un marché public de prestation de services est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et l'entreprise TECHNIA AGRICARTILLIER – Rue des Charmes – 01 090 GUEREINS pour l'élagage de haies ou espaces verts sur différents espaces communautaires (saison 2016, lot n°2).

Le contrat prend effet pour l'année 2016.

Le montant annuel du marché s'élève à la somme de 5 597,00 € HT, soit 6 716,40 € TTC.

Les prestations seront réglées sur la base des prix indiqués dans le bordereau des prix et appliqués aux quantités réellement exécutées.

N°2016/06 – Fabrication et pose d'un local de rangement pour le Jardin des Sports - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Considérant l'offre devis n° AG/06/04/29 de l'entreprise MOBAGEM – 138 Route de Lyon – BP 304 – 01603 TREVOUX Cedex

Un marché public de travaux est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et l'entreprise MOBAGEM – 138 Route de Lyon – BP 304 – 01603 TREVOUX Cedex pour la fabrication et pose d'un local en ossature bois lasuré.

La pose du local est à réaliser en juillet 2016.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 13 573,37 € HT, soit 16 288,04 € TTC.

Les prestations seront réglées sur la base des prix indiqués dans le devis n° AG/06/04/29 émis par MOBAGEM.

N°2016/07 – Aménagement d'une liaison piétonnière (accès Jardin des sports) et mise en place d'un coussin berlinois (entrée Visiosport) - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Considérant l'offre devis n° 16093 de l'entreprise EGCA – 140 ZA les treize vents – 01340 MONTREVEL EN BRESSE.

Un marché public de travaux est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et l'entreprise EGCA – 140 ZA les treize vents – 01340 MONTREVEL EN BRESSE pour l'aménagement d'une liaison piétonnière (accès Jardin des sports), ainsi que la mise en place d'un coussin berlinois (entrée Visiosport).

Les travaux sont à réaliser en juin 2016.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 7 215,00 € HT, soit 8 658,00 € TTC.

Les prestations seront réglées sur la base des prix indiqués dans le devis n° 160939 émis par EGCA.

Fait à Montceaux, le 24 mai 2016

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX



AFFICHE du :
Au :